

Kit solaire d'autoproduction individuelle

Panneau photovoltaïque plug and play, qu'est-ce que c'est ?

La coopérative Enercitif et l'association EnREV contribuent par leurs actions à l'appropriation par le plus grand nombre des enjeux de la transition énergétique, notamment en permettant aux citoyens de devenir consomm'atrices et consomm'acteurs depuis chez eux grâce à la mise en place d'un groupement d'achat de kit de panneaux photovoltaïques.

En utilisant le panneau photovoltaïque plug and play, vous contribuez de manière durable à la protection de la planète. L'énergie produite (de l'ordre de 493 kWh/an pour un panneau, 11 636 kWh sur 25 ans) optimise le taux d'autoconsommation en couvrant une partie des besoins du "bruit de fond" électrique appelé talon de consommation : VMC, box internet, PC portable, réfrigérateur, congélateur, veilles...

L'électricité solaire autoconsommée en journée réduit d'autant la consommation d'électricité en provenance du réseau : vous réduisez ainsi votre facture de votre fournisseur d'électricité.



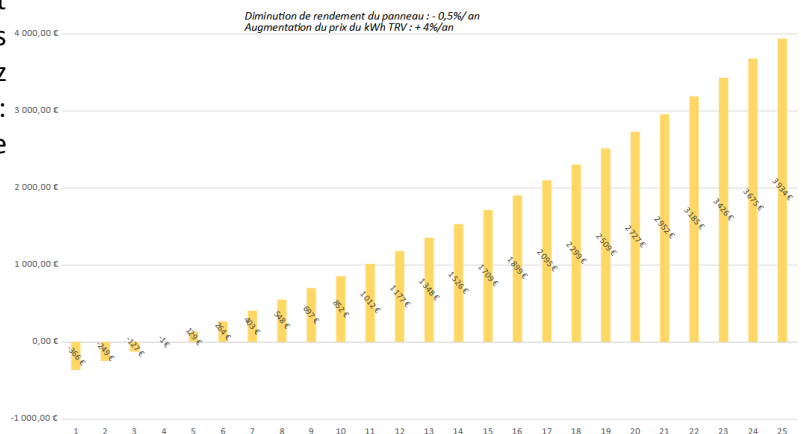
Nota bene : le panneau mesure 1m73 sur 1m13, il faut prévoir lors de l'atelier un moyen de transport adapté (voiture assez grande ou une remorque).

L'amortissement du panneau sur 25 ans

Le graphique de rentabilité ci-après vous présente ainsi une estimation de l'amortissement de votre panneau sur 25 ans en considérant le prix d'achat du panneau en regard de prix du kWh en février 2024. L'investissement financier est amorti au début de la 5^{ème} année. Par la suite, le gain financier au bout de 25 ans avec une baisse de rendement du panneau de -0,5%/an et une augmentation prévisible du tarif réglementé de +4%/an, le gain sera de plus de 4 317 € (une moyenne annuelle de 191 € de gain/an).

Le coût du kWh auto-produit : 0,041 €/kWh - coût actuel du kWh EDF : 0,25 €/kWh - soit 6 fois moins cher. Pour obtenir une telle rentabilité, vous devez prendre soin d'optimiser son emplacement : exposition Sud, inclinaison de 30°, pas d'ombre sur le panneau au cours de la journée...

Evolution sur 25 ans du gain financier pour un panneau plug and play de 425 Wc à Rennes



L'atelier d'autoconstruction du panneau

Il est effectué en présentiel en tant qu'adhérent à l'association EnREV et est compris dans le prix du kit. Le kit dont vous disposez à l'issue de l'atelier comprend :

- un panneau photovoltaïque et sa connectique pour le raccorder au réseau électrique d'un logement individuel (10 m de câble)
- une prise connectée mâle-femelle incluant la fonction de wattmètre, vous permettant de suivre la production de votre panneau, et qui peut servir également pour tout appareil électrique de l'habitation
- des liens et exemples pour réaliser vous-même votre support de panneau
- un livret d'explication de fonctionnement et d'utilisation du panneau et de conseils pour orienter votre panneau et réduire votre consommation d'électricité.

Lors de l'atelier :

- vous réaliserez la connexion de votre panneau qui pourra fournir de l'électricité 220V alternatif s'il est raccordé au circuit électrique de votre habitation,
- vous apprendrez les règles d'utilisation d'un tel panneau,
- vous serez conseillé pour réaliser la déclaration ENEDIS d'appareil produisant de l'énergie

Conditions de souscription

L'association EnREV et l'entreprise coopérative Energicitif assurent l'organisation du groupement d'achat et programme un atelier collectif obligatoire, avec des conseils concernant les économies d'énergie. Le panneau photovoltaïque et tout l'équipement associé sont acquis dans le cadre d'un groupement d'achat. Ils sont sous la responsabilité du participant, dès le retrait du matériel lors de l'atelier de montage.

Le panneau et l'onduleur sont garantis 25 ans constructeur. L'entreprise Energicitif n'assure aucune maintenance en propre sur l'ensemble de l'équipement acquis.

Les conditions d'utilisation du panneau photovoltaïque et des équipements associés doivent respecter les recommandations du constructeur. L'entreprise Energicitif et l'association EnREV ne sauraient être tenus pour responsables de l'usage de cet équipement.

La souscription au groupement d'achat implique au préalable une adhésion à l'association EnREV qui organise les ateliers dont le montant est de 20€ pour une personne physique et 50€ pour une personne morale, net de TVA. Vous devez donc réaliser l'adhésion à l'association avant de remplir ce bon de souscription au lien suivant :

<https://www.enrev.fr/adhesion/>

En souscrivant au groupement d'achat, le souscripteur s'engage à venir réceptionner son panneau à l'atelier auquel il est inscrit. Il prendra les dispositions nécessaires au transport de son panneau après réception sur le lieu de l'atelier avec le véhicule adéquat. Aucun panneau ne pourra être conservé après l'atelier.

Contacts

Energie Renouvelable en Vallée de Chevreuse : contact@enrev.fr